

Arrondissement de LA TOUR DU PIN

M A I R I E
DE
CHAVANOZ

COURRIER ARRIVE LE

18 MARS 2024

Chavanoz, le 14 mars 2024

Mairie de PONT DE CHERUY
38230

Le Maire de la Commune de Chavanoz,

Téléphone 04 78 32 23 31

Télécopie 04 78 32 19 80

à

Monsieur Franck BRON
MAIRIE

22, rue de la République
38230 PONT DE CHERUY



N/REF : RD/CP – D240023

PLAN LOCAL D'URBANISME

Objet : révision du PLU de la ville de Pont de Chérury

Monsieur le Maire et Cher Collègue,

Vous nous avez fait parvenir votre projet de révision du PLU pour la commune de Pont de Chérury.

Nous avons relevé une seule observation et qui correspond plus à une interrogation à laquelle vous allez pouvoir éclairer les élus de la commune de Chavanoz.

Sur le secteur situé en limite de Chavanoz et Pont de Chérury, vous avez inscrit un emplacement réservé n°1 pour un élargissement de voie.

Nous souhaitons connaître le projet envisagé dans le cadre de cet élargissement.

La voie actuelle est destinée à accueillir les riverains déjà implantés depuis de nombreuses années de part et d'autre de la rue des Mugets et du chemin des Franchises.

Il n'est toujours pas d'actualité de modifier l'accès du nouveau lotissement sur le chemin de terre.

L'arrivée de nouveaux véhicules sur cette voirie ne ferait qu'aggraver les problèmes déjà rencontrés de circulation sur ce carrefour avec le chemin de Crésilleux et la rue du Travail.

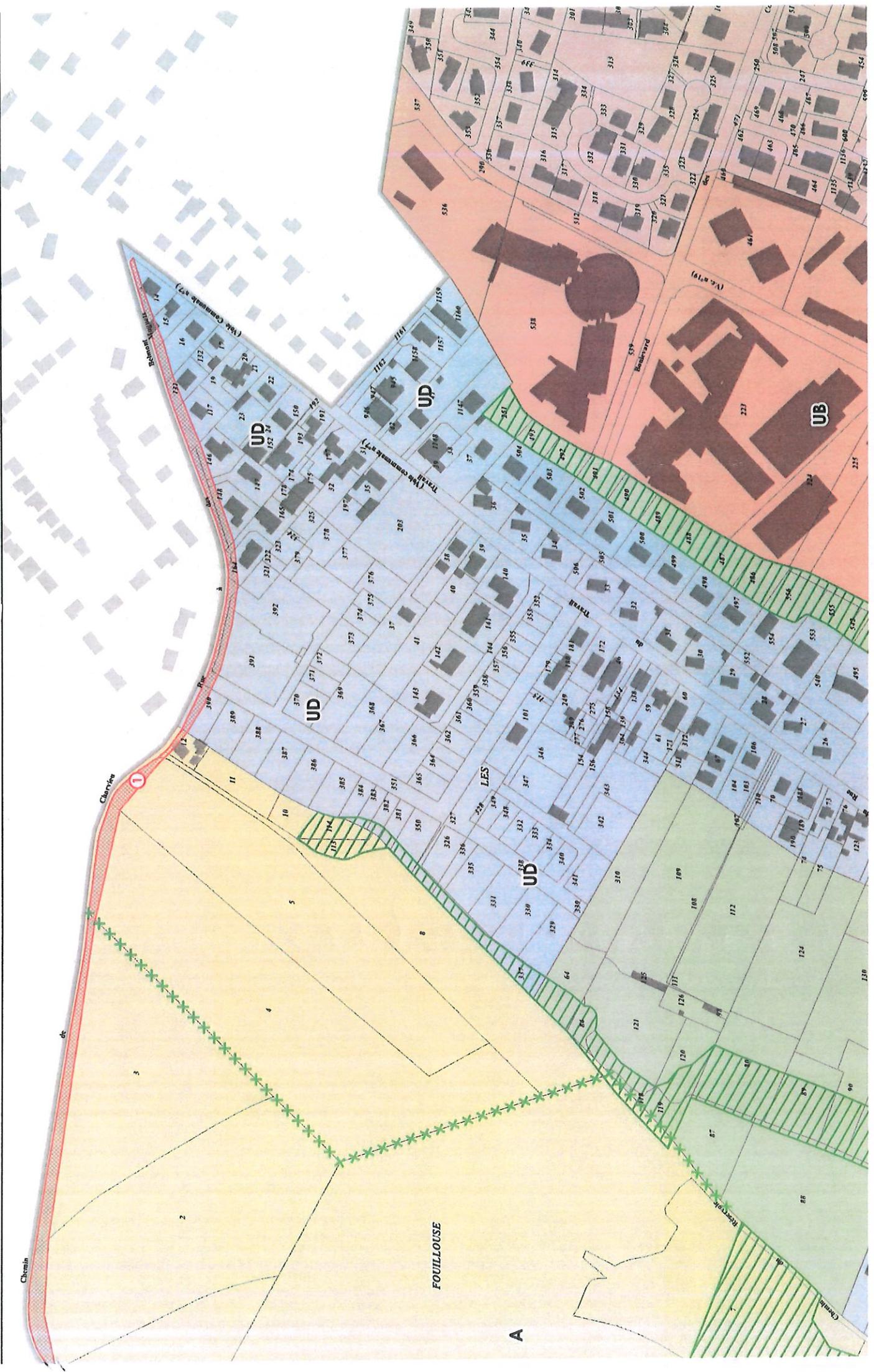
Votre projet de révision de PLU ne prévoit pas d'extension urbaine sur le plateau. La commune de Chavanoz n'a pas non plus de projet urbain sur ce secteur et souhaite conserver ce côté agricole en maintenant un accès limité aux exploitants de parcelles et aux modes doux.

Je vous remercie de bien vouloir nous expliquer les motifs de cet emplacement réservé.

Dans l'attente, je vous prie de croire, Monsieur le Maire et Cher Collègue, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire,

Roger DAVRIEUX



FOUGILLOUSE

A